

Des évolutions majeures ont été apportées, tant sur les données d'entrées que sur la méthodologie, dans le but d'améliorer les données diffusées :

- Calcul d'une année supplémentaire : année de référence 2019 et le recalcul des données antérieures avec la même méthodologie pour permettre une comparaison sur 7 années : 2005, 2008, 2010, 2012, 2014, 2015, 2018.
- Intégration des données open data selon le code NAF à 2 niveaux dans le calcul de l'inventaire pour réaliser le bouclage des consommations d'énergie. Pour chaque secteur un bouclage à la maille EPCI a été effectué pour l'électricité et le gaz naturel.
- Un bouclage à la maille départementale a été effectué pour les produits pétroliers.
 - Ce changement de données d'énergie induit une différence des consommations dans le secteur résidentiel et tertiaire ainsi que dans le secteur de l'industrie avec la version antérieure 3.2.7.

S'applique aux années 2005 à 2019
ORECAN – Atmo Normandie – Version 3.2.8

Evolution des méthodologies des inventaires Consommations et Emissions - version 3.2.8

- Correction sur les consommations des données opendata du GPL qui intègrent l'ensemble des volumes de butane et de propane mis sur le marché : dans les bilans énergétiques précédents, les consommations de GPL liées au raffinage et à la pétrochimie étaient comptabilisées dans ces consommations régionales. Les fournisseurs d'énergie ont confirmé que les consommations de GPL du raffinage et de la pétrochimie étaient exclues de ces données. Elles correspondent donc uniquement aux secteurs résidentiel et tertiaire dans cette nouvelle version v3.2.8 ce qui induit une hausse des consommations de GPL pour ces 2 secteurs avec une répartition de 70% dans le secteur résidentiel et 30% sur le secteur tertiaire.
- Amélioration des données d'entrée pour les chaufferies collectives bois et des données concernant les méthaniseurs.

S'applique aux années 2005 à 2019
ORECAN – Atmo Normandie –Version 3.2.8



Evolution des méthodologies des inventaires Consommations et Emissions - version 3.2.8

- La production de biogaz est désormais comptabilisée dans le secteur Production chaleur, électricité et froid au lieu du secteur Déchets.
- Modification de la méthode pour passer d'une « approche à climat normal » à une « approche à climat réel »

S'applique aux années 2005 à 2019
ORECAN – Atmo Normandie – Version 3.2.8



Pour l'année d'inventaire 2019

Pour certains secteurs d'activité qui évoluent peu d'une année sur l'autre, les émissions n'ont pas été calculées dans le détail mais des hypothèses d'évolutions ont été faite sur la base de tendanciels par rapport à l'année 2018.

Les secteurs d'activités pour lesquels nous avons fait les hypothèses sont les suivantes :

➤ Emissions équivalentes entre 2018 et 2019 :

- Industrie hors combustion (hors: Manutention des céréales, Chantier et BTP et carrières),
- Agriculture non énergétique (cultures et élevage),
- Résidentiel et Tertiaire hors combustion (Utilisation domestique de peinture, de solvants et de produits pharmaceutiques, Air conditionné, bombes aérosols, Brûlage domestique des déchets verts, Production de compost)
- Transport non routier (fluviale, aérien et ferroviaire) pour les polluants atmosphériques uniquement

Evolution des méthodologies des inventaires Consommations et Emissions - version 3.2.8

- Tendancier d'évolution sur la base de la consommation des produits pétroliers :
 - Transport routier et Transport non routier (maritime)

- Emissions équivalentes entre 2018 et 2019 pour les émissions de Gaz fluorés hors secteur industriel qui représentent une part minime des émissions totales des gaz fluorés. Les évolutions des gaz fluorés industriels ont été actualisé sur la base des déclarations GEREP de 2019.

S'applique aux années 2005 à 2019
ORECAN – Atmo Normandie –Version 3.2.8



Evolution des méthodologies des inventaires Consommations et Emissions - version 3.2.8

Secteur	Commentaires	Années de référence concernées	Polluants concernés	Type de combustibles concernés	Territoires concernés
Tous	Prise en compte des données open data des fournisseurs d'énergie à la maille EPCI.	Toutes	Tous	Gaz Naturel, Electricité	Tous
Tous	Prise en compte des données open data des fournisseurs d'énergie à la maille départementale.	Toutes	Tous	Produits pétroliers	Tous
Résidentiel	Correction du format de rapportage: l'utilisation domestique de peinture est désormais prise en compte dans le secteur Résidentiel alors qu'auparavant était pris en compte dans le secteur Industrie.	Toutes	COVNM	Hors Combustion	Tous
Production chaleur, électricité et froid	Prise en compte de la production de biogaz dans ce secteur, alors qu'auparavant était comptabilisé dans le secteur Déchets.	Toutes	Tous	Autres Energies renouvelables	Tous
Branche énergie	Prise en compte des Torchères utilisées dans le Raffinage de pétrole alors qu'avant était comptabilisé dans le secteur Déchets.	Toutes	Polluants atmosphériques	Produits pétroliers et Autres Energies renouvelables	Tous

S'applique aux années 2005 à 2019
ORECAN – Atmo Normandie –Version 3.2.8

Evolution des données production d'énergies renouvelables - Biomasse Normandie 2020_v2.2

Filière	Commentaires	Années concernées	Territoires concernés
Biogaz	Mise à jour des hypothèses pour les installations n'ayant pas répondu aux enquêtes	Toutes	Tous
PAC	Correction d'un problème de double-compte avec les communes anciennes	Toutes	Tous
Valorisation de chaleur fatale et des déchets	Changement de sources pour les UVE (passage des rapports d'activités à l'enquête ITOM)	Toutes	Tous
Eolien	Correction de la production du parc d'Echauffour	Toutes	Vallées d'Auge et du Merlerault

S'applique aux années 2004 à 2020
ORECAN – Biomasse Normandie –Version
2020_v2.2